

Lorsqu'un savant salafi commet une erreur...

Wa alaikoum salam wa rahmatullah wa barakatouh ceci dit:

Il n'appartient pas à celui qui n'est pas un étudiant en science compétent de prétendre l'erreur d'un savant car ceci concerne le domaine de la fatwa (avis juridique) et la fatwa donnée sans science est interdite religieusement : (traduction relative et rapprochée des sens)"Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues : "Ceci est licite, et cela est illicite", pour forger le mensonge contre Allah. Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas." verset 116 sourate les abeilles.

Quant au fait de rapporter la parole d'un autre savant sur son erreur il n'y a pas de mal en cela il est en position d'informateur et non de moufti(celui qui delivre des fatawas) et Allah est plus savant.